

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CESSION D'UN VÉHICULE À L'ENTREPRISE LOMAT

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

DGA Ressources et Relations aux
administrés - Vie institutionnelle
relations administrés - Secrétariat des
assemblées
Numéro : 2022-D-318

LE PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

Vu les articles L 5216-4 et L 2123-18 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°156 du conseil communautaire du 2 avril 2015, portant adhésion à AgoraStore,

Vu, la délibération n°246 du conseil communautaire du 9 décembre 2021 portant délégation d'attribution du conseil au président,

Vu, l'arrêté n°99 du 23 mars 2022 de Monsieur le président subdélégant à Monsieur Gérard DEZIER en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

Vu, le contrat cadre de prestation de services conclu entre AgoraStore SAS et GrandAngoulême en date du 8 juin 2022,

DECIDE

Article 1^{er} – Suite à la mise aux enchères sur le site AgoraStore, est approuvée la vente d'un véhicule dont les caractéristiques sont les suivantes :

Libellé	Numéro d'immatriculation	Prix enchéri TTC	Numéro d'inventaire	Date d'achat	Valeur d'achat	Valeur nette comptable au 31/12/22
Renault premium	AK576ML	10 080 €	DCHET2010REPRI 101 DCHET2010REPRI 102 DCHET2010REPRI 136	31/12/2010	160 006,37 €	0 €
Renault Premium équipé 14m3 Semat	CH616MB	14 700 €	DM-59/2017	09/08/2017	51 347,29 €	19 257,29 €

L'entreprise LOMAT située, 132 route d'Alès, 30340 MONS se porte acquéreur de ces deux véhicules au prix 24 780 €.

Article 2 – La recette est inscrite au budget Déchets ménagers – article 775 – rubrique 8121.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 14 OCT. 2022

Pour Le Président,
Le Vice-Président,

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le 14 OCT. 2022
Publié ou notifié,
Le

14 OCT. 2022

Gérard DEZIER

